



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHOURE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOUGBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION

ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel,

Maître-Assistant, Département de Géographie
Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire),
Email : eleazarus20@gmail.com

GOUAMENE Dider-Charles,

Maître de Conférences, Département de Géographie
Université Jean Lorougnon Guédé (Daloa, Côte d'Ivoire),
Email : didiercharlesg@gmail.com

KONATE Tchilogneri,

Mastérant, Département de Géographie
Université Jean Lorougnon Guédé,
Email : konatetchilogneri@gmail.com

Résumé

Le processus d'urbanisation de la ville de Daloa s'illustre par une production de forte ampleur de l'espace périurbain au point où les localités ou quartiers jadis isolés ou inexistantes, font aujourd'hui partie de la trame urbaine. Toutefois, la périurbanisation en cours est loin d'être un processus régi par les règles d'urbanisme en vigueur en Côte d'Ivoire. Cette étude analyse les modalités de la production de l'espace périurbain de Daloa et ses répercussions sur l'ensemble de l'agglomération. La recherche a fait appel à un questionnaire adressé à 200 ménages des quartiers périphériques de la ville, à un entretien semi-directif auprès des acteurs de la production de l'espace périurbain et à l'observation des répercussions spatiales de la production de l'espace périurbain. L'étude a montré que l'espace périurbain de Daloa est produit dans un cadre informel avec le morcellement des parcelles qui précèdent l'approbation du projet de lotissement. Aussi, les modalités d'acquisition et de mise en valeur des lots échappent-elles aux règles en vigueur. Ces pratiques précarisent les cadres et conditions de vie des populations à travers l'inaccessibilité des populations aux services de base. Plus encore, la production informelle de l'espace périurbain, déstructure l'ensemble de la ville surtout qu'il s'observe des discontinuités et de l'anarchie dans l'occupation du sol.

Mots clés : Daloa, espace périurbain, informalité, précarisation, production.

THE PRODUCTION OF PERI-URBAN SPACE IN DALOA: BETWEEN INFORMALITY AND PRECARIOUSNESS

Abstract

The urbanisation process in the city of Daloa is illustrated by the large-scale development of peri-urban areas, to the point where localities or neighbourhoods that were once isolated or non-existent are now part of the urban fabric. However, the ongoing peri-urbanisation is far from being a process governed by the urban planning rules in force in Côte d'Ivoire. This study analyses the modalities of the production of peri-urban space in Daloa and its repercussions on the entire agglomeration. The research involved a questionnaire sent to 200 households in the city's outlying neighbourhoods, semi-structured interviews with those involved in the production of peri-urban space, and observation of the spatial repercussions of the production of peri-urban space. The study showed that Daloa's peri-urban space is produced in an informal setting, with plots being divided up prior to the approval of the subdivision project. Furthermore, the methods used to acquire and develop the plots do not comply with the rules in force. These practices undermine the living conditions of the population by making basic services inaccessible to them. Furthermore, the informal development of peri-urban areas is disrupting the structure of the city as a whole, particularly as there are discontinuities and anarchy in land use.

Keywords: Daloa, peri-urban area, informality, precariousness, production.

Introduction

La périurbanisation offre une large palette de définitions. T. Vigninou (2010, p. 39) la définit comme étant « l'urbanisation périphérique à la ville agglomérée mais liée à elle géographiquement, économiquement ou sociologiquement et qui se fait en dehors d'elle ». D. A. Alla (1991, p. 67), soutient qu'il s'agit de la « dynamique spatiale progressive, les lotissements se succédant les uns aux autres dans un continuum géographique ». Les villes marquées dans leur processus d'urbanisation par un étalement urbain, sont aux prises au phénomène de la périurbanisation, à l'image de Daloa en Côte d'Ivoire. Chef-lieu de la région administrative du Haut-Sassandra, Daloa se caractérise dans son processus d'urbanisation par une forte croissance spatio-démographique.

En effet, la population urbaine évaluée à 7487 habitants en 1951-1954 par l'administration coloniale (D. A. Alla, 1991, p. 14), est passée à 421 879 habitants en 2021, contre 60 837 habitants en 1975, selon les données du dernier recensement de l'Institut National de la Statistique (INS), effectué en 2021. Cette croissance démographique s'est traduite par une dynamique spatiale, qui impressionne par son ampleur. De 217,75 hectares en 1955 (K. S. Kra et al., 2020, p. 30), la tâche urbaine est passée successivement à 393 ha en 1962, puis à 1340 ha en 1980, et à 2510 ha en 1995 (Ecoloc Daloa, 2002, cité par K. E. Yao, 2021, p. 256). La ville connaît une croissance spatiale démesurée au point de consommer 5330 hectares entre 2014 et 2021, soit une vitesse de croissance de 761,43 ha/an (L. F-E Koffi et al., 2025, pp. 281-282). L'expansion urbaine qui a cours à Daloa incorpore dans son giron les marges et les villages de sa périphérie, tels que Balouzon, Gbokora, Sapia et Tagoura. Elle s'illustre par une production de l'espace périurbain qui échappe en grande partie à la planification. Loin d'être un processus ordonné, l'étalement urbain se construit sur la base de transactions foncières informelles et d'une occupation anarchique du territoire. Ces pratiques, si elles répondent aux besoins immédiats de logement d'une population croissante, engendrent paradoxalement une précarisation généralisée. Cette dualité entre informalité et précarisation, soulève des questions cruciales. Comment la production informelle de l'espace périurbain à Daloa engendre-t-elle des dynamiques de précarisation qui reconfigurent le fonctionnement et la structuration de l'ensemble de la ville ? Cette étude analyse les modalités de la production de l'espace périurbain de Daloa et ses répercussions sur l'ensemble de l'agglomération.

Méthodologie

La démarche à caractère descriptive et analytique, a nécessité des entretiens semi-directif auprès des acteurs de la production de l'espace périurbain dans la ville, notamment le Directeur régional de la construction, du logement et de l'urbanisme de Daloa, les Chefs coutumiers des villages rattrapés par la ville et le Chef des services techniques et domaniaux de la mairie de Daloa. Cette enquête a renseigné sur les pratiques en cours dans la production des espaces périurbains. L'observation participative a permis d'appréhender les répercussions spatiales de la production de l'espace périurbain.

Une enquête auprès de 200 ménages dans 10 quartiers périphériques de la ville (Tableau 1), a renseigné sur les modes d'acquisition et de mise en valeur des parcelles, ainsi que sur les implications socio-environnementales, en rapport avec les formes de production de l'espace périphérique en cours à Daloa. Il s'agit spécifiquement d'appréhender la proportion des ménages ayant accès aux services socio-collectifs de base, notamment l'eau potable, l'électricité, les systèmes de gestion des déchets liquides et solides.

Tableau 1 : Taille de l'échantillonnage

Quartiers enquêtés	Effectif des ménages enquêtés
Gbokora extension	20
Kennedy extension 2	20
Kennedy municipal ouest	20
Lobia	20
Orly extension 1	20
Sapia	20
Sapia extension	20
Sapia nord	20
Sud B extension	20
Tazibouo université	20
Total	200

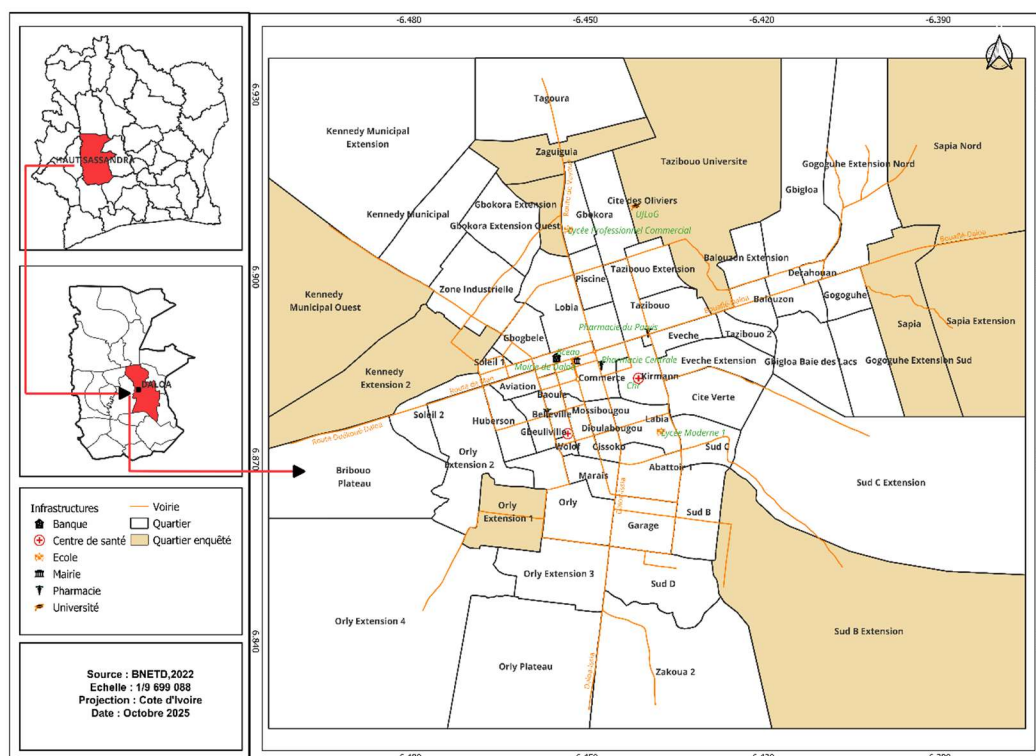
Source : Les auteurs, 2025

Le choix raisonné est la technique utilisée pour la constitution de l'échantillonnage avec pour principal critère le type d'habitat. L'habitat évolutif et de cour représentant la typologie dominante dans le paysage urbain, la technique a consisté à interroger au hasard, et ce, dans chaque quartier visité, 7 ménages respectivement dans l'habitat évolutif et de cour, soit au total 14 ménages dans les deux types d'habitat. Plus encore, 3 ménages résidents respectivement dans l'habitat de standing et traditionnel et/ou précaire ont également été enquêtés, soit au total 6 ménages dans les deux types d'habitat.

Les données collectées ont été traitées à l'aide des logiciels Sphinx, version 5 et Excel pour générer les statistiques, puis Qgis pour la cartographie de la zone d'étude et de l'évolution de la dynamique spatiale de la ville. Ces données traitées ont été analysées en deux parties, à savoir les grands traits de la production de l'espace périurbain à Daloa et ses répercussions sur la structuration et le fonctionnement de l'ensemble de la ville.

Avec une population de 421 879 habitants en 2021, Daloa est la 4^{ème} ville de la Côte d'Ivoire après Abidjan, Bouaké et Korhogo (RGPH, 2021). La ville est le chef-lieu de la région administrative du Haut-Sassandra dans le Centre-ouest de la Côte d'Ivoire (Carte 1). Elle est située à 410 km d'Abidjan, la capitale économique et à plus de 150 km de Yamoussoukro, la capitale politique.

Carte 1 : Localisation et présentation de la ville de Daloa



Résultats

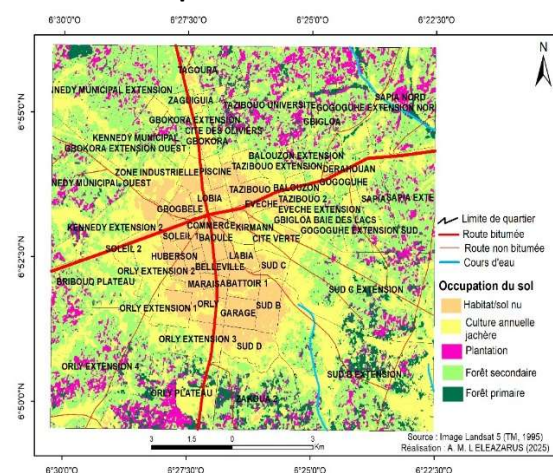
1. L'informalité comme mode opératoire de la production de l'espace périurbain de Daloa

L'analyse des dynamiques de production de l'espace périurbain de Daloa permet de comprendre le caractère informel du phénomène.

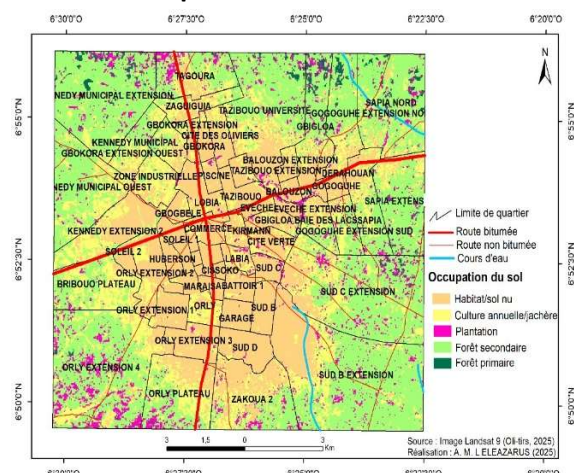
1.1. Les dynamiques de la production de l'espace périurbain de Daloa

La ville de Daloa est née de la communauté de quatre villages que sont Lobia, Labia, Gbeuliville et Tazibouo autour desquels s'est faite l'urbanisation. Depuis, la ville ne cesse d'évoluer (Cartes 2 ; 3 et Tableau 2).

Carte 2 : Occupation du sol en 1995



Carte 3 : Occupation du sol en 2025



La cartographie de l'occupation du sol en 1995 présente une agglomération de taille moyenne qui évolue de part et d'autre des deux routes nationales A5 et A6 qui traversent la ville du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest. En 1995, des localités et/ou quartiers étaient encore détachés de la tache urbaine. C'est le cas des quartiers Sud B et C extension, Soleil 2, Orly plateau et extension 4, Kennedy municipal et extension. On y intègre les villages de Gbokora, Zaguiguia, Tagoura, Balouzon, Déranhouan, Gogoguhé, Sapia et leurs extensions. Les cultures annuelles/jachères et les forêts secondaires représentaient respectivement 31,41% et 38,32% des classes d'occupation du sol, contre 11,42% pour l'habitat/sol nu (Tableau 2).

Tableau 2 : Classes d'occupation du sol à Daloa en 1995 et 2025

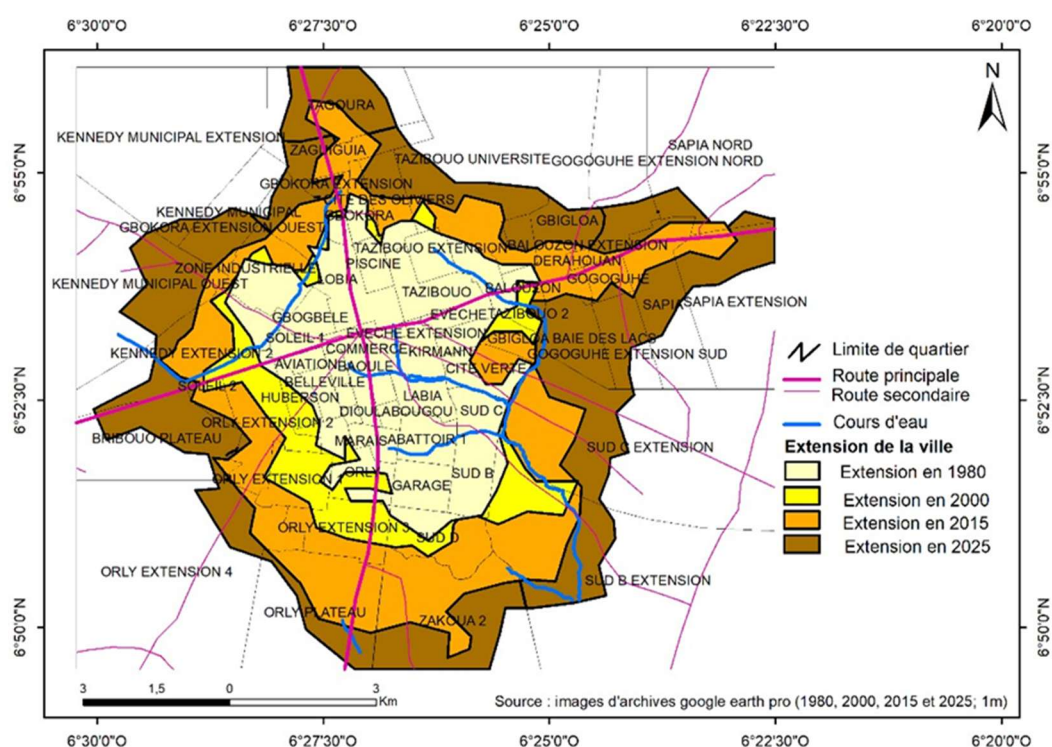
Classes d'occupation du sol	Superficies (en ha) et proportions (en %) en 1995		Superficies (en ha) et proportions (en %) en 2025		Évolutions entre 1995 et 2025	
	Superficies (ha)	Proportions (%)	Superficies (ha)	Proportions (%)	Superficies (ha)	Proportions (%)
Habitat/sol nu	1987,79	11,42	5106,79	29,35	3119	17,93
Culture annuelle/jachère	6161,17	35,41	3623,11	20,82	-2538,06	-14,59
Plantation	1704,89	9,79	930	5,34	-774,89	-4,45
Forêt secondaire	6666,97	38,32	7573	43,52	906,03	5,2
Forêt primaire	877,1	5,04	165	0,94	-712,1	-4,1
Total	17397,9	100	17397,9	100		

Source : Image Landsat 9 (Oli-tirs, 1995 et 2025)

De 1995 à 2025, l'évolution de l'occupation du sol a été rapide. La classe habitat/sol nu a pris de l'importance en taille, passant de 1987,79 hectares à 5106,79 hectares, soit une évolution de 3119 hectares. En termes de proportion, la classe habitat/sol nu passe à 29,35% au détriment de la classe culture annuelle/jachère et des plantations périphériques dont les superficies ont connu un recul respectif de 2538,06 hectares et 774,89 hectares. Ces espaces périphériques ont été morcelés et vendus aux citoyens pour leur mise en valeur. En 2025, des localités et/ou quartiers qui étaient jadis isolés ou inexistants, sont engloutis par l'avancée du front périurbain. En effet, les villages de Gbokora, Zaguiguia, Tagoura, Balouzon, Déranhouan, Gogoguhé, Sapia et leurs extensions, comptent parmi les quartiers de la ville. La production de l'espace périurbain va être marquée par la création des quartiers tels Zakoua 2, Sud B et C extension, Soleil 2, Orly plateau et extension 4, Kennedy municipal et extension.

La production de l'espace périurbain a donné lieu à une dynamique spatiale de la ville de Daloa, synthétisée en 4 phases (Carte 4).

Carte 4 : Dynamique spatiale de la ville de Daloa



En 1980, la tache urbaine couvrait 2441 hectares contre 242 hectares en 1958. Cette période marque la naissance des quartiers tels Abattoir 1, Gbogbele, Soleil 1, Aviation, Eveché, Sud B, Sud C et Garage. En 2000, la ville couvrait 2999 hectares, soit 800 hectares d'espaces urbains créés. Les quartiers comme Sud D, Orly extension 1 ; 2 et 3, Tazibouo 2 et Kennedy extension 2 vont intégrer la trame urbaine. 15 ans plus tard, soit en 2015, la tâche urbaine de la ville de Daloa passe à 5850 hectares avec la création des quartiers Orly plateau, Kennedy municipal Ouest et Cité verte. Les villages périphériques de Balouzon, Dérahouan, Gogoguhé, Sapia, Gbokora et Zaguiguia sont intégrés dans la ville. En 2025 enfin, la superficie urbaine est passée à 9910 hectares, soit 4 060 hectares d'espaces produits. Les quartiers tels que Sud C et B extension, Orly extension 4, Gogohué extension Sud, Bribouo plateau, Kennedy municipal extension sont créés et le village de Tagoura est intégré dans la ville.

La production de l'espace périurbain qui contribue à dynamiser l'extension spatiale de la ville se fait suivant des modalités qu'il importe d'analyser.

1.2. Une production à caractère informelle de l'espace périurbain

Les modalités de création, d'acquisition et de mise en valeur des espaces périurbains, traduisent le caractère informel de leur production dans la ville.

1.2.1. Les transgressions dans les procédures de production des espaces périurbains

À Daloa, la création des espaces périurbains se fait en marge des normes urbanistiques en vigueur. En effet, la création des espaces urbains et périurbains en Côte d'Ivoire est régie par des textes législatifs. Depuis 2013, l'Etat a donné plein pouvoir aux propriétaires coutumiers d'initier le lotissement de leurs parcelles conformément à l'ordonnance n° 2013-481 du 2 juillet 2013, fixant les règles d'acquisition de la propriété des terrains urbains et du décret n° 2013-482 du 2 juillet 2013, portant modalités d'application de ladite ordonnance.

Dans la pratique, la famille ou l'individu manifestant le lotissement de la parcelle est appelé à informer la chefferie qui sollicite un procès-verbal notifiant l'approbation de tous les membres de la famille sur le projet de lotissement. Il s'en suit la formulation d'une demande de lotissement adressée à l'autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, Directeur de la construction et de l'urbanisme, Maire) en fonction de la situation géographique de la parcelle à lotir. Une fois le morcellement autorisé, le propriétaire terrien sollicite les services d'un géomètre expert en topographie qui se charge du lotissement, précédé de l'approbation du plan de lotissement par le Ministère en charge de la construction et de l'urbanisme. L'objectif est d'organiser et de réglementer les matières relevant de l'urbanisme et du domaine foncier urbain en Côte d'Ivoire (article 2 de la loi n° 2020-624 du 14 août 2020, instituant code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain).

Toutefois, ces règles régissant la création des espaces urbains et périurbains sont transgressées par les acteurs impliqués. Ces transgressions tiennent lieu au lancement d'opérations de lotissement sans approbation préalable des plans de lotissement. Cette pratique qui traduit l'informalité dans la production de l'espace périurbain de Daloa, se manifeste par la prépondérance de lots ou d'ilots non approuvés dans la trame urbaine (Tableau 3).

Tableau 3 : Quelques lotissements approuvés dans la trame urbaine de Daloa

LOTISSEMENT / QUARTIER	ILOTS
Balouzon	1 à 31 ; 37 à 41 ; 49 à 62
Balouzon extension modifié	8 à 10 ; 12 à 14 ; 9B ; 93 ; 112 à 159 ; 131B
Commerce	2 ; 3 ; 6 à 10 ; 12 à 16 ; 18 ; 21 à 52 ; 54 ; 55 ; 58 à 62 ; 66 ; 67 ; 69 ; 71 ; 72 ; 74 à 77 ; 79 à 84 ; 86 à 97 ; 99 à 216 ; 218 à 286 ; 288, 290 à 321 et 185bis
Les Oliviers	1 à 17 ; 19 à 100 ; 105A ; 110 ; 112 à 139 ; 168 à 193 ; 33B ; 132B ; 182B
Evêché Extension	2A à 13A ; 10 à 102 ; 20B ; 107 à 130 ; 138 à 177 ; 188 à 199
Gogoguhé	1 à 5 ; 8 à 41
Gogoguhé extension	79 à 142
Huberson	1 à 6 ; 8 ; 10 à 25 ; 27 à 29 ; 31 à 67 ; 69 ; 71 à 75 ; 19b ; 17b ; 43 bis ; 65 b ; 66B ; 72B
Kennedy ii extension	1 ; 2 ; 4 ; 18 à 20 ; 25 à 29 ; 31 ; 35 à 46 ; 48 à 60 ; 67 à 81 ; 137 à 138 ; 29B ; 78B
Kirmann	11 à 15 ; 15B ; 17 à 29 ; 26B ; 29B
Lobia extension nord	1 à 84 ; 21 bis et 22 bis
Lobia extension ouest	86 à 88 ; 90 à 103 ; 87B
Lobia village	1 à 17 ; 19 ; 21 à 31 ; 33 à 39
Marais	1 à 8 ; 1b ; 215 à 218 ; 222 à 223 ; 230 à 231 ; 237 à 238 ; 245 ; 271 ; 262B ; 267 ; 255 à 265 ; 275 à 277 ; 279 à 285 ; 280B
Sapia Extension	42 à 47
Sud B	1 à 39 ; 41 à 72 ; 74 à 99 ; 9b ; 16B ; 17B ; 18B ; 19B et 51B
Sud D Extension	1 ; 3 ; 4 ; 43 à 150
Tazibouo et Tazibouo extension	1 à 49 ; 71 à 75 ; 77 à 79 ; 81 ; 82 ; 19B
Tazibouo université extension	162 à 172
Zaguiguia résidentiel	1 à 5 ; 7 à 28

Source : Direction régionale de la construction et de l'urbanisme de Daloa, 2025

La ville s'étale sans que la plupart des lots mis en valeur ne soient approuvés par les pouvoirs publics. Cette réalité implique un processus d'urbanisation marqué par la cohabitation de la ville légale et illégale. Le prolongement de l'informalité dans la production des espaces périurbains, s'observe dans les formes d'acquisition et de mise en valeur des lots créés.

1.2.2. L'informalité dans les procédures d'acquisition de la propriété et de mise en valeur des lots créés dans les espaces périurbains

En se référant à la loi n° 2020-624 du 14 août 2020, instituant code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain en Côte d'Ivoire, toute personne physique ou morale peut accéder à la propriété foncière. En l'espèce, la pleine propriété des terrains urbains immatriculés au nom de l'Etat est conférée par l'Arrêté de Concession Définitive (ACD), délivré par le Ministre chargé de la construction et de l'urbanisme. La délivrance de l'ACD est en revanche précédée de conditions, notamment l'approbation par le Ministère de la construction et de l'urbanisme du terrain urbain ou périurbain sollicité. Cette règle d'urbanisme est suivie de la mise en valeur de la parcelle acquise, précédée de l'obtention d'un Permis de Construire (PC) qui représente une autorisation administrative permettant à toute personne physique ou morale, publique ou privée d'exécuter des travaux de construction après vérification de leur conformité aux règles d'urbanisme et de construction en vigueur.

Toutefois, les populations à Daloa font fi de ces dispositions visant à maîtriser la croissance spatiale des villes ivoiriennes en général (Tableau 3).

Tableau 3 : Répartition des ménages selon les documents de propriété de terrain à disposition

Nature des documents à disposition	Effectif	Proportion (en %)
ACD	21	10,5
ACD + Permis de Construire	28	14
Permis de Construire	53	26,5
Titre foncier	19	9,5
Attestation villageoise	68	34
Aucun document légal	11	5,5
Total	200	100

Source : Les enquêtes de terrain, 2025

À l'analyse, l'attestation villageoise et le permis de construire sont les principaux documents d'urbanisme dont disposent les ménages ayant mis en valeur leur parcelle dans la ville. L'ACD et le permis de construire qui confèrent la pleine propriété et l'autorisation de la mise en valeur d'un terrain urbain ou périurbain sont détenus que par 14% des ménages enquêtés. Plus encore, l'acquisition et la mise en valeur du lot ne sont précédées d'aucun document légal pour 5,5 des ménages. Ici, le don ou le leg sont les modes d'acquisition exprimés. En clair, l'acquisition et la mise en valeur des lots dans le périurbain de Daloa sont encadrées par des pratiques informelles, ignorant de facto les dispositions légales en vigueur. Les inscriptions « AD », qui signifie « A démolir » sur les constructions sans permis de construire dans le paysage périurbain de la ville, traduit d'ailleurs l'informalité dans le processus de production des espaces périurbains de Daloa. Ces pratiques résultent des contrôles du service de la brigade de la direction régionale de la construction et de l'urbanisme.

Somme toute, la périurbanisation à Daloa relève d'un caractère informel sur fond de la transgression des dispositions légales encadrant la production, l'acquisition et la mise en valeur des terrains périurbains. Cette informalité dans la production de l'espace périurbain est liée au laxisme des pouvoirs publics et à la lourdeur administrative.

1.2.3. Le laxisme des pouvoirs publics et la lourdeur administrative comme facteurs de la production informelle de l'espace périurbain de Daloa

Le code de l'urbanisme et du domaine foncier urbain en Côte d'Ivoire définit clairement les modalités de la production des terrains urbains et/ou périurbains dans une logique de la maîtrise de la croissance des villes.

Si des sanctions sont prévues en cas de dérives, les pratiques informelles qui marquent la création des espaces périurbains à Daloa résulte du « laisser-faire » des autorités compétentes. En effet, le manque de moyens humains et logistiques, limitent les actions des acteurs publics de la production des espaces périurbains, notamment la direction de la construction et de l'urbanisme et les services techniques de la mairie. Ces derniers restent passifs face aux violations des lois régissant le lotissement, l'acquisition et la mise en valeur des lots, nonobstant les actions de sensibilisation initiées. A cette réalité s'ajoute les procédures administratives longues et coûteuses pour l'obtention de l'autorisation de lotissement. En effet, la procédure de lotissement en Côte d'Ivoire ne définit pas une durée absolue pour l'obtention de l'autorisation à lotir. Cette procédure peut donc varier considérablement en fonction de la complexité du projet de lotissement et de la célérité de l'administration. Une procédure complète avec l'approbation ministérielle peut prendre plusieurs mois, voire plus d'un an, en raison des étapes nécessaires à franchir telles que les études, la conception des plans, les enquêtes publiques et la délivrance des autorisations. Aussi, le coût relativement élevé qui avoisine la somme de 1.000.000 FCFA selon les investigations de terrain, fonde-t-il le recourt à la pratique informelle, tel que révélée par ZK (66 ans), chef d'un village périphérique intégré dans la ville en ces termes : *« La plupart des familles trouvent que la procédure administrative normale pour le lotissement de leurs parcelles est très longue et onéreuse. En accord avec le géomètre et/ou l'opérateur économique, elles procèdent donc en général au morcellement avant le lancement de la procédure d'approbation »*. La production informelle des espaces périurbains échappe à la règle. La ville s'étale sans que les normes d'urbanisme ne soient respectées par les acteurs privés du lotissement. Cette logique informelle qui encadre la production de l'espace périurbain de Daloa n'est sans effets structurels et fonctionnels dans l'ensemble de la ville.

2. Les effets de l'informalité de la production de l'espace périurbain sur le fonctionnement et la structuration de la ville de Daloa

L'informalité dans la production de l'espace périurbain de Daloa donne naissance à la précarisation des cadres et conditions de vie des populations à travers la déstructuration du paysage urbain et l'inaccessibilité aux services socio-collectifs de base.

2.1. De l'inaccessibilité des populations aux services socio-collectifs de base

L'inaccessibilité des populations aux services socio-collectifs de base avec la production informelle des espaces périurbains à Daloa se manifeste par la mauvaise desserte des zones périurbaines, le défaut d'infrastructures de base (eau, électricité, assainissement), et la difficulté d'accès aux services sociaux (santé, éducation, transports).

2.1.1. Des accès difficiles à l'eau courante, à l'électricité et au système d'assainissement

L'un des principaux marqueurs de l'absence d'aménagements adéquats dans les processus de lotissement non réglementé dans l'espace périurbain de Daloa est l'accès limité à l'eau courante. En effet, 87% des ménages enquêtés dans les zones périphériques de la ville n'ont pas accès à l'eau courante. Dans la satisfaction de leurs besoins à cette ressource vitale, les ménages développent des actions résilientes (Photos 1 et 2).

Photo 1 : Un forage construit dans une concession à Gbokora extension



Photo 2 : Un puits servant à alimenter une concession en eau à Kennedy extension



Source : Les auteurs, 2025

La non desserte du réseau public d'eau dans certains quartiers, qui relève de la Société de Distribution d'Eau en Côte d'Ivoire (SODECI), prive les ménages d'eau courante. Cette situation impose la construction d'un forage, d'un puits dans la concession ou le recours à l'eau à partir d'une source naturelle. L'absence de moyens destinés à la construction du forage ou du puits dans la concession ou le recours à la source d'eau naturelle, oblige les populations à parcourir des distances plus ou moins longues pour satisfaire leurs besoins à cette ressource vitale. Des similitudes apparaissent avec les questions en lien avec l'accès à l'électricité et du système d'assainissement. Si 31% des ménages n'ont pas accès à l'électricité, 46% ont recours à des branchements illégaux. L'inexistence du réseau public d'assainissement impose aux ménages de recourir aux fosses septiques (69%), aux caniveaux à ciel ouvert (10%) et à la rue (21%) pour le rejet de leurs déchets liquides. Relativement aux déchets solides, 46% bénéficient du service public de la collecte des ordures dans la ville contre 38% qui ont recours aux services privés de pré-collecte et les dépôts sauvages d'ordures reçoivent les déchets solides de 16% des ménages. Les actions de résilience ménagère liées au difficile accès à l'eau courante et à l'électricité dans les quartiers de la périphérie urbaine de Daloa parviennent certes à satisfaire relativement aux besoins des populations, mais les exposent à de nombreux risques, notamment les risques sanitaires et d'insécurité. La gestion déficiente des déchets liquides et solides produits dans l'espace périurbain, limite le fonctionnement du système d'assainissement existant, avec l'obstruction des canalisations d'eau usée, exposant à des risques d'inondation. La production informelle de l'espace périurbain, qui est souvent non planifiée et non réglementée, exacerbe ces problèmes, créant des quartiers avec des conditions de vie précaires.

2.1.2. La mauvaise desserte des zones périurbaines

La production informelle des espaces périurbains à Daloa s'accompagne de leur mauvaise desserte à travers l'impraticabilité des routes. L'état des routes dans les quartiers périphériques illustre les défis majeurs auxquels ces zones sont confrontées (Photo 3).

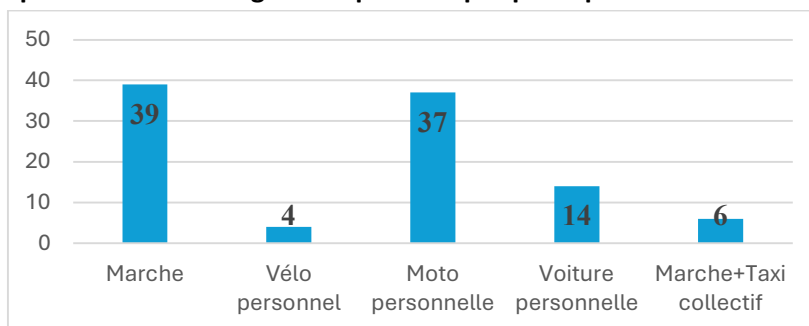
Photo 3 : Une route non bitumée fortement ravinée au quartier Kennedy extension 2



Source : Les auteurs, 2025

Ces quartiers, parsemés de routes non bitumées sont inaccessibles. Leur enclavement résulte du ravinement des routes latériques, limitant ainsi l'accès aux taxi collectifs. La mobilité spatiale des populations résidentes est de toute évidence problématique avec la prédominance de la mobilité pédestre comme moyen de déplacement (Graphique 1).

Graphique 1 : Répartition des ménages des quartiers périphériques selon le mode de déplacement



Source : Les enquêtes de terrain, 2025

A l'analyse, la marche est le principal mode de déplacement des ménages des quartiers périphériques. Elle est suivie de la moto personnelle, singulièrement la « moto chinoise » à coût accessible qui connaît une expansion en Côte d'Ivoire, depuis le déclenchement de la crise socio-politique en 2002. Le mauvais état des routes qui impose le recours à la marche dans l'optique d'atteindre une route praticable et bénéficier des services du taxi collectif, explique l'alternance entre la marche et le taxi collectif. En clair, l'impraticabilité des routes qui desservent les quartiers périphériques créés à partir de pratiques informelles, limite la mobilité spatiale des populations. L'accessibilité aux établissements scolaires et sanitaires demeure dans ce contexte l'un des défis majeurs à relever. Ces faits qui limitent le fonctionnement d'ensemble de la ville, sont des traductions de la précarisation des conditions et cadres de vie des populations des espaces périphériques de la ville.

2.2. De la déstructuration du paysage urbain

Les pratiques informelles en lien avec la production, l'acquisition et la mise en valeur des espaces périphériques à Daloa, induisent la déstructuration du paysage urbain. Laquelle déstructuration s'observe à travers l'occupation anarchique et irrégulière du sol (Photo 4). Les espaces non aedificandi font l'objet d'occupations immobilières avec tous les risques d'inondation qui s'en suivent (Photo 5).

Photo 4 : Occupation anarchique du sol par les bâtisses à Kennedy extension



Photo 5 : Un terrain non aedificandi insuffisamment mis en valeur à Orly extension



Source : Les auteurs, 2025

La question liée à l'occupation anarchique du sol se pose avec acuité que certaines zones d'habitation de la ville sont moins desservies par le réseau routier. Le paysage urbain comporte d'énormes espaces non bâtis ou insuffisamment bâtis, traduisant ainsi une discontinuité dans la structuration d'ensemble de la ville.

L'absence d'équipements économiques, favorise le développement des activités génératrices de revenus sur les espaces publics, notamment sur les trottoirs, les rues non bitumées et impraticables et les emprises foncières des équipements socio-collectifs (écoles, centres de santé). La route joue de facto une double fonction : une fonction circulatoire et commerciale. Plus encore, les branchements illégaux au réseau électrique à travers les raccordements et l'enchevêtrement des fils, concourent à enlaidir le paysage urbain de la ville. Il n'en demeure pas moins des déchets rejetés dans la nature sans le moindre traitement. Les forages et les puits dans les concessions sont de véritables marqueurs du paysage urbain. Cette cohabitation entre réseaux formel et informel, donne naissance à un territoire « mi-urbain, mi-rural ». La nécessité pour le ménage de pouvoir « vivre la ville », laisse apparaître un désordre spatial à Daloa.

Discussion

Les résultats de cette recherche qui analyse les modalités de la production de l'espace périurbain de Daloa et ses répercussions sur l'ensemble de la ville, coïncident en bien des points avec ceux des études antérieures.

L'étude a relevé une forte dynamique de la production de l'espace périurbain à Daloa à l'image des villes d'Afrique en général et ivoiriennes en particulier (A. P. Ouoba, 2017, p. 369 ; P. J. Kouassi, 2023, p. 8). Cette production qui implique une extension spatiale de la ville, se caractérise toutefois par son informalité. Cette informalité apparaît dans les modalités de création, d'acquisition et de mise en valeur des espaces périurbains. Tel est l'un des grands traits de l'urbanisation et de la périurbanisation dans les villes africaines, nonobstant l'existence de règles d'urbanisme dont l'application vise à maîtriser la croissance urbaine. Citant Lavigne-Delville (2002), S. Dauvergne (2011, p. 259), souligne que les transactions foncières dans les villes se font aussi de manière informelle, écrite ou orale. A Cotonou, « le mode de construction des habitations, d'accès au foncier (...) fondés sur l'informel, contribuent largement à modeler la morphologie de l'espace métropolitain » (M. Chabi, 2013, p. 247). A. J. Djah et al. (2017, p. 157), révèlent le morcellement et la vente de nombreux bas-fonds dans la ville de Divo, au Sud-ouest ivoirien au mépris des règles urbanistiques et des risques liés à leur occupation.

À Bouaké, la deuxième ville ivoirienne, K. N. Koffi (2022, p. 190), note à juste titre que l'espace périurbain est sous l'emprise de modes d'accès illégaux. L'étude de K. E. Yao et al. (2019, p. 65) soutient d'ailleurs que « des lots non ou insuffisamment bâtis qui se présentent sous forme de maisons inachevées, de terrains nus, ou d'espaces interstitiels servant à l'agriculture intra urbaine parsèment les villages-quartiers de Petit Zakoua, Sapia et Tagoura » dans la ville de Daloa. Le laxisme des pouvoirs publics dans la gestion urbaine et les procédures administratives longues et coûteuses pour l'obtention de l'autorisation de lotissement, fondent cette réalité d'informalité dans la production de l'espace périurbain. L'approbation du projet de lotissement qui conditionne le morcellement des parcelles est en générale mise en dernière position. Ces faits traduisant le laxisme de l'Etat est confirmé par plusieurs auteurs. B. Dagnogo et al. (2022, p. 345) révèlent que les autorités ont du mal à contrôler le rythme de la production des lotissements villageois à la périphérie d'Abidjan, car elles sont pour la plupart des cas mises devant le fait accompli. Citant J. L. Piermay (1990), M. P. Balloy et al. (2024, p. 723) notent à juste titre que même si la loi moderne reconnaît à l'Etat la propriété du sol en RD Congo, l'Etat ne parvient pas à imposer les règles qu'il a édictées, et les lotissements officiels sont pleins d'irrégularités, notamment à Lubumbashi.

K. E. Yao (2021, p. 245) souligne d'ailleurs que la nouvelle législation de 2013 qui consolide les droits coutumiers et donne la possibilité aux collectivités villageoises, aux promoteurs coutumiers et aux opérateurs privés d'initier le lotissement de leurs parcelles est à la base de « l'informalisation » de la production et de l'occupation du sol dans la ville de Daloa. En clair, les villes d'Afrique subsaharienne sont aux prises à l'incapacité des pouvoirs publics à imposer les dispositions légales régissant la création, l'acquisition et la mise en valeur des espaces urbains et périurbains. Cette réalité a des implications sur le fonctionnement d'ensemble des villes.

À Daloa, l'étude a montré que la production informelle des espaces périurbains, précarise les conditions et cadres de vie. L'inaccessibilité des populations aux services socio-collectifs de base, la dégradation de l'environnement à travers les poches de pollution, sont la traduction de cette précarisation. La production des espaces périphériques s'accompagne en effet de l'impraticabilité des routes qui suscite l'insuffisance des services de transports collectifs et limite de facto la mobilité spatiale des populations (A. F Aka, 2025, pp. 255-256 ; K. D. Yéboua et al., 2023, p. 76). La quasi inexistence des réseaux divers (eau potable, électricité, système d'assainissement) sont des marqueurs des espaces périurbains, conduisant les populations d'adopter des actions résilientes avec tous les corollaires qu'elles comportent, notamment en termes de sécurité sociale et de confort (F. A. Memel, 2023, pp. 633-635 ; T. Vigninou, 2010, pp. 248 et 256 ; M. Soumahoro et al. 2014, p. 38). Au-delà, le processus de production informelle des espaces périurbains, implique la déstructuration du paysage urbain avec l'occupation anarchique et irrégulières du sol, créant la discontinuité et la spontanéité dans la structuration d'ensemble de la ville, surtout que la périurbanisation se fait sans une canalisation des pouvoirs publics, puisque la ville vient trouver le village et ne peut l'éliminer. Ces implications en lien avec l'informalité de la périurbanisation sont bien confirmées par M. K. Nyalewo et al. (2023, p. 25) en ces termes :

« Des terres périphériques aux terres rurales, tout y passe. Une sorte de « chacun pour soi » règne dans les opérations urbaines. L'Etat viabilise par ici et par là quelques trames mais ce sont les citoyens qui sont porteurs de leurs projets urbains. Ils construisent leur maison, aménagent, se fournissent en services urbains de manière parallèle à l'Etat. Cette configuration a pour conséquence la non maîtrise de l'espace, terreau fertile au désordre urbain et manifeste de l'impuissance des décideurs publics face aux problèmes des villes. Elle a conduit à de petits morceaux urbains qui manquent d'agencement sur les plans économique, social, culturel et paysager ».

De nombreuses études soutiennent la situation de précarisation des cadres et conditions de vie des populations sur fond de la production informelle des espaces périurbains à Daloa. A. L. M. Eléazarus (2023, p. 200) a montré que le mauvais état des routes dans les quartiers périphériques de Daloa, justifie l'usage de la marche à pied comme principale forme de mobilité des citoyens. F. E. Yao et al. (2019, p. 68) ont révélé que malgré les lotissements réalisés, les villages périphériques de Sapia, Tagoura et Zakoua, intégrés dans la ville ne sont pas viabilisés et l'on note une insuffisance de raccordement au réseau d'adduction en eau potable, l'absence de voirie carrossée et une faible électrification. Le paysage laisse entrevoir un cadre de vie où les broussailles sont disséminées entre les habitations, les isolant par endroits. D-C Gouaméné et al (2022, pp. 227-228) ajoutent que les habitants des quartiers périphériques de la ville de Daloa qui sont des laissés pour compte du fait d'un réseau d'approvisionnement en électricité limité, utilisent des stratégies pour l'éclairage de leur concession, notamment le branchement illégal, source de conflits, d'insécurité et d'enlaidissement du paysage urbain. Plus encore, les quartiers périphériques de la ville sont privés du système d'assainissement, imposant aux ménages le recours à la rue comme principal lieu de rejet des eaux usées domestiques, source de diverses pollutions (G. J. J. Tokpa et al., 2024, p. 437). Somme toute, la périphérie des villes est devenue la zone de convergence de tous les maux, tant dans les grandes villes, que dans les villes intermédiaires et petites.

Conclusion

Cette étude analyse les modalités de la production de l'espace périurbain de Daloa et ses répercussions sur l'ensemble de l'agglomération. Elle a été construite autour de deux dimensions à partir d'une enquête auprès de 200 ménages, d'un entretien semi-directif et d'observations participatives. Il s'agit d'une part de l'analyse du caractère informel de la production de l'espace périurbain et de ses implications sur le fonctionnement et la structuration de la ville d'autre part. Les résultats ont montré que la ville se caractérise par une forte dynamique urbaine au point d'intégrer les villages de sa périphérie. La dynamique de l'occupation du sol, montre une périurbanisation de forte ampleur, tant dans l'espace que dans le temps. Toutefois, la production de l'espace périurbain évolue dans un cadre informel, au mépris des règles d'urbanisme en vigueur. Cette réalité qui repose sur le laxisme du pouvoir public, crée des discontinuités et des spontanités dans l'occupation du sol. L'informalité dans la production de l'espace périurbain, précarise les cadres et conditions de vie des populations avec le manque d'un système d'assainissement des quartiers périphériques qui enclavés du fait de l'impraticabilité des routes, offrent un spectacle désolant. Le manque d'eau potable et d'électricité impose aux populations des actions résilientes, d'ailleurs non recommandées dans les stratégies de modernisation véhiculées par la ville. Tous les auteurs sont unanimes sur les effets en rapport avec la production informelle des espaces périurbains africains. Une redéfinition du rôle des gestionnaires des villes aiderait à une bonne maîtrise des dynamiques urbaines.

Références Bibliographiques

- AKA Assalé Félix, 2025, « Traînou, quartier périphérique d'Abobo à l'épreuve des défis urbains », *GEOTROPE*, Hors-Série n°1, pp. 248-267.
- ALLA Della André, 1991, *Dynamique de l'espace périurbain de Daloa : Etude géographique*, Thèse de doctorat de troisième cycle, Abidjan, Université Nationale de Côte d'Ivoire, 318p.
- BALLOY Mwanza Perry, KATENDA Kankokwe Cathy et HANOCQ Philippe, 2024, « Dynamique de la croissance urbaine au quartier Luwowoshi, Lubumbashi (RD Congo) », *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol. 43, N°. 3, (En ligne), pp. 719-729, Consulté le 16/09/2025, <http://www.ijias.issr-journals.org/>.
- CHABI Mïse, 2013, *Métropolisation et dynamiques périurbaines : cas de l'espace urbain de Cotonou*, Thèse de doctorat en Géographie, Paris, Université Paris Ouest Nanterre la Défense, 378p.
- DAGNOGO Bakary, COULIBALY Yaya et DIABAGATE Abou, 2022, « Gestion foncière et résilience des Ebriés de la périphérie d'Abidjan : Cas d'Abobo-Baoulé, Akouédo, Anonkoua-Kouté et Azito », *Journal of Research in Humanities and Social Science*, Volume 10, Issue 11, pp. 341-349.
- DJAH Armand Josué, COULIBALY Salifou et TRAORE Porna Idriss, 2017, « Dynamique urbaine et préservation des espaces périphériques agricoles en Côte d'Ivoire : quels défis pour la ville de Divo ? », *Regardsuds*, Deuxième numéro, pp. 152-166.
- DAUVERGNE Sarah, 2011, *Les espaces urbains et périurbains à usage agricole dans les villes d'Afrique subsaharienne (Yaoundé et Accra) : une approche de l'intermédialité en géographie*, Thèse de doctorat en Géographie, Lyon, ENS de Lyon, 390p.
- GOUAMENE Didier-Charles et ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel, 2022, « L'accès à l'électricité par une approche participative dans les quartiers périphériques de Daloa (Côte d'Ivoire) », *Le Journal des Sciences Sociales*, N° Spécial, Les actes du colloque CUAPTD, pp. 221-230.

KOFFI Konan Norbert, 2022, « La problématique de l'accès au foncier dans l'espace périurbain de Bouaké (Côte d'Ivoire) », *Le Journal des Sciences Sociales*, N°23, pp. 185-198.

KOFFI Lath Franck-Éric et KANGA Kouadio Patrice, 2025, « Impact de la dynamique spatiale sur l'organisation structurelle des villes de Daloa et de Korhogo », *Revue ACAREF*, Vol 4, N° 12, pp. 277-294.

KOUASSI Patrick Juvet, 2023, « Mobilité résidentielle et recomposition des espaces périurbains : le cas d'Azito dans la commune de Yopougon (Abidjan, Côte d'Ivoire) », *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 4, Numéro 3, pp. 1-19.

KRA Koffi Siméon et KANGA Koco Marie Jeanne, 2020, « Réponses paysannes à l'étalement urbain en Côte d'Ivoire : cas du village de Bribouo dans le périurbain de Daloa », *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, Vol. 7 (2), (en ligne), pp. 29-33, Consulté le 14/10/2025, <http://laurentian.ca/cjtg>.

MEMEL Frédéric Armel, 2023, « Les marqueurs spatiaux de la crise urbaine à Bonoua », *Revue Internationale du Chercheur*, Volume 4, Numéro 2, pp. 624 – 648.

NYALEWO Mawussi Kossi, NASSI Karl Martial et NAPO Gbati, 2023, « Villes nouvelles ou le choix d'exporter les problèmes urbains ! Quelle prise en compte de la durabilité dans les villes ouest-africaines ? », *Revue Habitat et Ville Durable*, Volume 1, N°1, pp. 22-35.

OUOBA Awa Pounyala, TIENDREBEOGO Youssouf, DA Dapola Évariste Constant et OUEDRAOGO François, « Dynamique de l'occupation des terres en milieu périurbain : cas de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso », *Afrique SCIENCE*, 13(6), pp. 362-375.

SOUMAHORO Moustapha et ÉTONGUÉ MAYER Raoul, 2014, « Espaces urbains tropicaux : entre croissance, précarité et conflits culturels », *Revue Canadienne de Géographie Tropicale*, Vol. 1 (2), (En ligne), pp. 37-42, Consulté le 25/10/2025, <http://laurentienne.ca/rcgt>.

TOKPA Gohi Jean Jaurès et BECHI Grah Félix, 2024, « Dynamique spatiale et système d'assainissement dans la ville de Daloa (Centre-ouest de la Côte d'Ivoire) », *Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales*, Numéro 4, pp. 427-433.

VIGNINO Toussaint, 2010, *La périurbanisation de Porto-Novo : dynamiques et impacts environnementaux*, Thèse de Doctorat Unique en Géographie, Abomey-Calavi, Université d'Abomey-Calavi, 371p.

YAO Kouassi Ernest, 2021, « Dynamique spatiale de la ville de Daloa (Centre-ouest, Côte d'Ivoire) », *DaloGéo, revue scientifique spécialisée en Géographie*, Numéro 005, pp. 235-248.

YAO Kouassi Ernest, MLAN Konan Séverin et N'GOTTA Kouadio Yao Guerschom, 2019, « L'impact environnemental de l'intégration des villages périurbains Petit Zakoua, Sapia et Tagoura à la ville de Daloa (Centre-ouest, Côte d'Ivoire) », *La revue des Sciences Sociales « Kafoudal »*, N°3, pp. 58-74.

YEBOUA Koffi Denis et KASSI-DJODJO Irène, 2023, « Dynamique urbaine et mobilité des actifs dans le district d'Abidjan », *GEOTROPE*, N°02, pp. 71-82.